

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
VILLE D'ESTÉREL**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue au lieu ordinaire des sessions, dimanche le 2 avril 2006 à 11h00.

Sont présents :

Son Honneur le Maire

André Nadeau

Messieurs les conseillers

Jean-Jacques Desjardins
Ronald Kulisek
Roger Martel
Lawrence Nadler

Absences motivées

Joëlle Berdugo Adler
Jean-Pierre Nepveu

Formant quorum.

Son Honneur le Maire souhaite la bienvenue.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour (Res. 2006-04-88)
2. Avis de motion
 - 2.1. Règlement numéro 2006-486 décrétant un emprunt de 195 000\$ et une dépense de 195 000 \$ pour couvrir le solde des coûts de reconstitution de la ville d'Estérel et les frais contingents. (Res. 2006-04-89)
3. Période de questions
4. Levée de l'assemblée (Res. 2006-04-90)

Résolution no : 2006-04-88

1.0 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Jean-Jacques Desjardins

Appuyé par : Ronald Kulisek

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Résolution no : 2006-04-89

2.0 Avis de motion - Règlement numéro 2006-486

Monsieur Lawrence Nadler donne avis de motion à l'effet de préparer un règlement décrétant un emprunt de 195 000 \$ et une dépense de 195 000 \$ pour couvrir le solde des coûts de reconstitution de la ville d'Estérel et les frais incidents.

3.0 Période de questions

Résolution no : 2006-04-90

4.0 Levée de l'assemblée

Proposé par : Roger Martel

Appuyé par : André Nadeau

IL EST RÉSOLU,

DE LEVER l'assemblée

ANDRÉ NADEAU, MAIRE

FRÉDÉRIC PRESCOTT, DIRECTEUR GÉNÉRAL